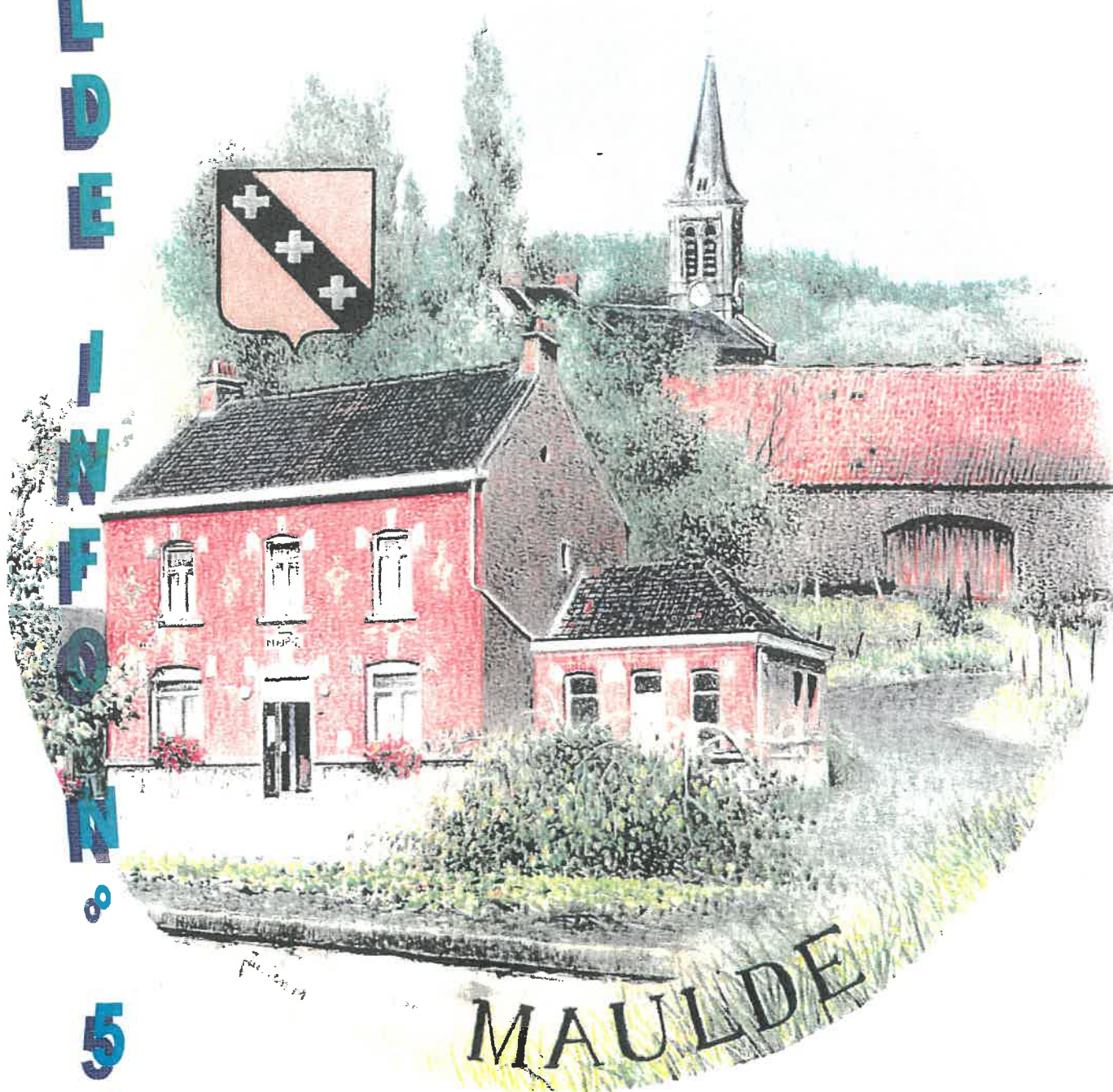


MAULDE

INFON

00

51



MAULDE

SEPTEMBRE 2008

Le mot de Madame le Maire

Chers amis,

Avant tout, je voudrais vous remercier une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier.

Sachez que toute l'équipe du Conseil Municipal sera toujours disponible pour essayer de résoudre les problèmes que vous pourriez rencontrer.

La rentrée est maintenant bien entamée pour les grands et surtout pour les petits de l'école « Marcel Dhot » où une nouvelle équipe enseignante est maintenant en place, suite au départ en retraite de Mme Hooghe et de M. Foucart et à la mutation de Mme Dewassine.

Une rentrée qui démarre sur les chapeaux de roues avec 97 enfants scolarisés, un effectif en hausse par rapport aux années précédentes.

Tout a encore été mis en œuvre cette année, pour que nos enfants se sentent bien dans leur école, et ainsi préparer leur avenir dans de bonnes conditions, nous savons bien que l'école primaire est une étape très importante dans la vie scolaire d'un enfant.

La municipalité et moi-même seront toujours à l'écoute de nos enseignants, pour satisfaire tous les besoins de l'école.

Les travaux de la Rue de Chorette vont bon train ... bientôt les riverains auront une rue et des trottoirs flambants neufs (en macadam). Depuis le temps que c'était prévu, on y arrive quand même, certes cela crée quelques désagréments, mais il faut bien que les travaux se fassent, et je vous remercie de votre patience.

Je vous souhaite une nouvelle fois, une excellente rentrée 2008 – 2009.

Le Maire

Mme Evelyne GUISLAIN

Présentation de l'équipe municipale

De gauche à droite :

M. Jean-Claude LOHEZ, Conseiller - M. André GABEZ , Adjoint - M. André BEAURY, Adjoint - M. Joël JOSEPH, Conseiller - M. Guy DUSART , Conseiller - M. Michel DHONDT, Adjoint - Mme Monique VASTESAEGER, Conseillère - M. Daniel BOUCHEZ, Conseiller - Mme Evelyne GUISLAIN, Maire – M. Géric BEAUMONT, Conseiller - Mme Marie-Paule DROISSART, Conseillère - Mme Christelle COPIN Conseillère - M Jean LEGROS, Adjoint - M. Claude BONDROIT, Conseiller - M. Jean-François HOURDEAU, Conseiller.



ETAT CIVIL 2007

NAISSANCES

BEAUDOIN Gabrielle née le 2 juillet à Condé sur l'Escaut

DELCROIX - BERNARD Adèle née le 26 mars

DUBOIS Gabin né le 3 juin

ROBERT Emilien né le 11 octobre

TOP—CLEMENT Léna née le 16 août

TRIFIN Alexis né le 15 avril

TURLET Rachel née le 28 mars

MARIAGES

BERNARD Caroline et DUHAMEL Mickaël le 30 juin

BOGUSZ Robert et FRANCOIS Sabrina la 27 octobre

CABY Constance et GUILLEMIN Richard le 20 octobre

DELESCAUT Claude et LEFEBVRE Corinne le 7 avril

SOUCHET Grégory et CONZALEZ VIVEROS Victoria le 22 décembre

DECES

BAUDUIN Emilienne Vve DEVAUX décédée le 5 novembre

KRONENBITTER Gertrud Vve MARTHE décédée le 23 mars

LECOCQ Jean décédé le 21 mai

SOUCHET Bruno décédé le 16 décembre

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque municipale est ouverte à tous gratuitement :

Heures d'ouvertures :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Mardi de 17 h 30 à 19 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 30 à 19 h

Les livres sont renouvelés régulièrement grâce au passage du bibliobus.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1^{er} et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire. Il est obligatoire de posséder une assurance.

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour de bonnes relations avec votre voisinage pensez à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m s'ils sont plantés à moins de 2 m de votre limite. Vous avez également l'obligation de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

ENCOMBRANTS :

Le passage des encombrants aura lieu le jeudi 2 octobre 2008 dès 5 heures le matin.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION :

Nous vous rappelons que le stationnement sur trottoir est **toléré mais pas autorisé**, là où il n'existe pas de place de parking. Toutefois, il est demandé aux riverains de laisser le passage pour une poussette d'enfant. Je vous remercie de votre bon sens et de votre compréhension. En cas de non respect de cette tolérance nous nous verrions dans l'obligation de faire respecter l'arrêté dans toute la commune.

Nous rappelons que **la rue du Mortier est en sens interdit**. Cela est aussi **valable pour tous les cycles**. La gendarmerie de Mortagne fera des contrôles dans cette rue, pour vérifier le respect du panneau.

MANIFESTATIONS A VENIR :

27 septembre 2008 : concours de pétanque à 14 heures (derrière l'église),

28 septembre 2008 : Ducasse, course cycliste et concert à la salle des fêtes à 19 h 30.

19 octobre 2008 : concert d'automne à l'église à 16 heures,

11 novembre 2008 : défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts,

Rendez vous dans la cour de la mairie à 10 h 15.

5 décembre 2008 : hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord, rendez vous dans la cour de la Mairie à 10 h 15 pour un dépôt de gerbes au monument aux morts.

CURAGE DES FOSSES RUE DE CHORETTE

Concernant le curage des fossés derrière les habitations rue de Chorette il est rappelé aux riverains qu'il leur incombe d'entretenir les fossés qui sont sur leur terrain et leur appartiennent.

Afin que les engins de curage puissent accéder sans problème nous rappelons qu'il doit être laissé **un passage de 4 m de chaque côté des fossés**. La dernière opération de curage n'a pu être effectuée entièrement en raison de la végétation et d'arbres en particulier qui empêchent l'accès.

Il a été constaté récemment que le nécessaire n'a toujours pas été fait pour dégager les fossés. Des arbres, des haies et même des clôtures gênent le passage et dans l'état actuel aucun curage ne peut être envisagé.

D'autre part certains riverains ont posé des drains qui, s'ils gênent l'écoulement, seront retirés lors du curage et non remplacés (il est nécessaire de respecter la pente pour permettre l'écoulement).

Il vous est donc demandé de faire le nécessaire pour fin octobre pour permettre le curage qui est pris en charge par la commune.

Par contre, si la commune est obligée d'intervenir elle-même pour faire dégager l'accès ce sera aux frais des riverains.

Nous vous rappelons que l'intérêt du curage des fossés est d'éviter les risques d'inondation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Une nouvelle équipe d'enseignantes au service de l'école Marcel-Dhote

L'Amicale laïque, présidée par Claude Bondroit, a innové en organisant une réception en ce début d'année scolaire.

C'est une excellente manière d'accueillir officiellement la nouvelle équipe enseignante dirigée par Stéphanie Terrier qui a quitté l'école Marcel-Benoît de Saint-Amand pour rejoindre la direction de l'école Marcel-Dhote.

Gwenaelle Monnier fera cours aux petits et aux moyens des classes maternelles avec Véronique Duchateau.

Élisabeth Delcroix-Bernard animera les classes de grandes sections et de CE1 avec Lucie Sagnier.



Les enseignantes se sont présentées et ont donné les grandes lignes de leur programme.

Caroline Duvivier s'occupera des CP et CE.

Stéphanie Terrier aura en charge les CM1 et CM2 avec Aurélie Cate-
lin.

La nouvelle directrice a expliqué qu'elle se sent très entourée par la municipalité qui a fait de gros efforts d'équipements pour la rentrée et par l'Amicale laïque qui se

dit prête à l'aider dans les actions qu'elle mènera au cours de l'année scolaire.

Au programme

Des actions sont déjà programmées par M^{me} Terrier. Des actions traditionnelles comme une fête de Noël le 6 décembre et une fête des écoles un dimanche de juin. D'autres actions sont prévues comme une sensibilisation à l'environnement ou encore, avec les sapeurs pompiers du centre de secours de la commune.

Les quatre-vingt-dix-sept enfants inscrits bénéficieront d'un soutien scolaire tous les matins entre 8 h 20 et 8 h 50 ; d'une garderie, de 7 h 30 à 18 h 30 ; et d'une étude de 16 h 30 à 17 h 30 ainsi que d'une cantine. ■

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION AUX APPAREILS UTILISANT LE CHARBON

Depuis de nombreuses années, trop de personnes sont intoxiquées au monoxyde de carbone à cause de leur appareil de chauffage. Le Nord Pas de Calais détient le triste record d'intoxiqués. De plus, près de 50% des intoxications proviennent d'appareils utilisant le charbon comme combustible (poêles, convecteurs, cuisinières...).

Les caractéristiques du charbon lui procure un grand pouvoir calorifique ce qui en fait un combustible très intéressant et économique. Sa combustion lente diffuse une chaleur agréable et continue. Toutefois pour une bonne utilisation, il est impératif de respecter quelques consignes :

- La puissance de l'appareil doit être adaptée au volume à chauffer. Un professionnel peut vous aider à choisir le bon appareil.
- N'allumer son appareil que lorsque la différence de température avec l'extérieur est importante.
- Bien régler la trémie au calibre du charbon, vérifier que le thermostat s'ouvre bien en fonction du numéro et vérifier les joints de portes.
- A l'allumage, faire brûler des feuilles de journal afin de chauffer le conduit et de vérifier qu'il y a bien du tirage, puis du bois cassé propre et ensuite 1 ou 2 pelles de charbon.
- Dès que le charbon est lancé, remplir la trémie au maximum et de préférence le matin.
- Le décendrage du foyer doit se faire plusieurs fois par jour (si possible 3 fois), après avoir vidé le cendrier.
- Attention à l'apport d'air, bien régler le thermostat en fonction de la combustion. La présence d'une entrée permanente d'air frais dans la pièce où se trouve l'appareil est obligatoire.
- La réalisation d'un ramonage mécanique au minimum une fois par an est indispensable. Il est recommandé de le faire réaliser par un professionnel.

Afin de vous avertir en cas de dégagement de monoxyde de carbone, il est recommandé d'installer un détecteur, répondant à la norme européenne EN 50291, dans la même pièce que l'appareil à combustion. En cas de déclenchement, ouvrir les fenêtres, prévenir les secours et faire appel à un professionnel pour faire vérifier l'ensemble de l'installation.

De même, en cas de doute sur le tirage ou de symptôme (maux de tête, vertiges, nausées...) il faut immédiatement ouvrir les fenêtres et prévenir les secours.

Pour la livraison de votre charbon tout comme pour l'installation et l'entretien de vos appareils et conduits, n'hésitez à faire appel à un professionnel qui pourra vous conseiller pour un chauffage en toute sécurité.

Prévention des intoxications au CO

Quelques exemples d'articles

On ne le voit pas, on ne le sent pas ... et il tue chaque année dans notre région ...

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore, et sans saveur, donc indétectable par nos sens ... et c'est bien ce qui le rend si dangereux ! Un appareil de chauffage mal réglé, un conduit de fumée non ramoné, des ventilations bouchées « parce qu'on ne veut pas de courant d'air », et c'est le drame. Le monoxyde de carbone qui se dégage dans un logement va être respiré par les occupants, et se fixer sur l'hémoglobine de leur sang, prenant la place de l'oxygène, et causant une asphyxie.

Maux de têtes, nausées, vertiges, vomissements, perte de connaissance ... tels sont les signes de l'intoxication au monoxyde de carbone. Chaque année, ce gaz tue des dizaines de personnes dans notre région ... En 2007, le Nord Pas de Calais a totalisé à lui seul 780 personnes intoxiquées au CO. Neuf décès ont été déplorés.

Tous les types combustibles peuvent être concernés : charbon, gaz, pétrole, ... Mais il existe des moyens de se protéger d'une intoxication : ne jamais boucher les ventilations de la maison, faire entretenir son chauffage tous les ans par un professionnel qualifié, faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée, ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme les feux à pétrole plus de 2 heures par jour ... Attention également au chauffe-eau installé dans la salle de bains ou la cuisine ... lui aussi doit être entretenu.

Le Centre AntiPoison de Lille propose un petit questionnaire sur Internet pour faire le diagnostic de sa maison : <http://www.minicap.net/web/diagnostic.html>.

Intoxications au monoxyde de carbone : des séquelles à vie

Il ne se passe pas un hiver sans voir parmi les gros titres des médias de notre région l'annonce d'une intoxication au monoxyde de carbone ayant entraîné la mort d'une ou plusieurs personnes. Cependant, ces décès ne sont pas les seules conséquences à déplorer. En effet, les personnes ayant survécu à une intoxication peuvent en garder des séquelles, neurologiques ou cardiaques, parfois irréversibles.

Le monoxyde de carbone est inodore, incolore et sans saveur ... *Reprendre effets sur la santé et conseils de l'article précédent.*

Maux de tête, nausées, ... et si c'était une intoxication au monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz incolore, inodore mais mortel. Il se dégage suite à une mauvaise combustion, quel que soit le combustible utilisé (charbon, gaz, pétrole ...). Le monoxyde de carbone se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène, qui ne peut donc plus être transporté dans le sang, provoquant une **asphyxie**. Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie. L'évolution peut-être très rapide entre les premiers symptômes et la perte de conscience. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone ! Arrêtez vos appareils, ouvrez les fenêtres et consultez votre médecin (même en cas de disparition des symptômes).

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL

Réunion du 21 Décembre 2007

Présents : Mme Evelynne GUISLAIN, M. Michel DHONDT, M. Joël JOSEPH, M. André BEAURY, M. Géric BEAUMONT, Mme Monique VASTESAEGER, Mme Christelle COPIN, M. André GABEZ, M. Didier DUEE, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Jean LEGROS, M. Guy DUSART, Mme Marie-Paule DROISSART.

Absent excusé M. Daniel BOUCHEZ

Délibérations :

- Location de Salles, Loyers Concessions :

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il lui revient de fixer le tarif des locations de salle pour l'année 2008.

Salle des fêtes	Maulde	Extérieur
1 Jour	205 €	296 €
2 jours	296 €	445 €
Vin d'honneur	114 €	182 €
Petite salle		
1 jour	100 €	139 €

Madame le Maire demande au Conseil de fixer le loyer des immeubles.

Le Conseil décide d'augmenter les loyers comme suit :

- 71 Grand Rue (160 €+ 130 € de charges en 2007)

297 € pour l'année 2008 (164 € + 133 € de charges)

- 30 Rue du Mortier (123 E en 2007) – 126 € pour 2008.

Madame le Maire demande au Conseil de fixer également le tarif des concessions au cimetière.

Le Conseil décide d'une augmentation des concessions :

- Perpétuelles 20 € le m2 soit 40 € la concession de 2 m2,
- Cinquantenaire 17 € le m2 soit 34 € la concession de 2 m2,

2/3 du montant revenant à la commune et 1/3 au CCAS.

- Affectation de résultat :

Madame le Maire demande au Conseil de modifier l'affectation de résultat de l'exercice 2006. Le Conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat à affecter : 183 447,64 €

Couverture des restes à réaliser Compte 1068 : 135 028 €

Report à nouveau Compte 110 48 419,64 €

- Indemnité de Receveur

Madame le Maire fait part au Conseil du courrier de Mme le Receveur concernant le montant de l'indemnité de Conseil et lui demande son accord. Le Conseil décide d'accorder 50% de l'indemnité.

- Questions diverses :

Travaux rue de Chorette : Mme le Maire informe le Conseil qu'il aura lieu de délibérer début janvier pour lancer l'appel d'offres pour les travaux qui débiteront début avril pour se terminer fin septembre.

SIVUCA (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Centre Aquatique) : M. BEAURY fait le point sur la dernière réunion du syndicat, le budget prévu étant insuffisant le projet est en attente des élections municipales pour l'augmenter et prévoir un prêt sur 30 ou 40 ans. Le projet devrait voir le jour en 2010.

Réunion du 15 janvier 2008 :

Présents : Mme Evelynne GUISLAIN, M.Michel DHONDT, M.Jean LEGROS, M.Guy DUSART, M. André BEAURY, M.Daniel BOUCHEZ, Mme Monique VASTESAEGER, M.André GABEZ. M.Jean-Claude LOHEZ, M.Didier DUEE, M.Géric BEAUMONT, M.Joël JOSEPH.

Absents Excusés : Mme Marie-Paule DROISSART, Mme Christelle COPIN.

Délibérations :

- Appel d'offres travaux Chorette :

Madame le Maire expose le projet de réfection de la rue de Chorette et présente le dossier de consultation des entreprises. Elle précise le coût prévisionnel estimé à 456 443,75 € H.T.soit 545 906,72 € T.T.C. et demande au Conseil son accord pour lancer la procédure d'appel d'offres ouvert et pour signer le marché. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

- Tarif du Centre de Loisirs et dates

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il lui revient de fixer les dates de fonctionnement du CLSH ainsi que le tarif de participation des familles.

Le Conseil décide que le centre de loisirs fonctionnera du 11 au 15 février 2008 inclus
Du 7 au 11 avril 2008 inclus et du 7 juillet au 1 août 2008 inclus et fixe la participation des familles comme suit, par semaine :

7.50 € par enfant pour les familles ayant des ressources > au RMI,

6.50 € par enfant pour les familles ayant 3 enfants ou plus, dont les ressources sont > au RMI,

5.50 € par enfant pour les familles bénéficiaires du RMI,

5.00 € par enfant pour les familles bénéficiaires du RMI et ayant 3 enfants ou plus,

11.50 € par enfant pour les enfants scolarisés à Maulde mais n'habitant pas la commune.

Moniteurs : Madame le Maire demande au Conseil de prévoir l'embauche des moniteurs pour le CLSH et de fixer leur rémunération.

Le Conseil décide l'embauche de 5 moniteurs maximum qui percevront 55 % de l'indice brut 274 -I.M. 280 et l'indemnité de résidence.

- SIAN

Madame le Maire fait part de la demande d'adhésion des communes de Saint Vaast en Cambrésis, Séranvilles-Ferenville (Nord), Bayenghem les Eperlecques, Oisy le Verger, Sauchy-Cauchy (Pas de Calais) au SIAN et du transfert de la compétence eaux pluviales pour le syndicat intercommunal (Nord) et de Clety (Pas de Calais).

Le Conseil accepte ces adhésions et transferts.

- Convention CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Madame le Maire informe le Conseil du courrier de la CAF proposant la signature d'une nouvelle convention prestation de service « Accueil Loisirs » suite à la nouvelle réglementation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le Conseil donne son accord pour la signature de cette nouvelle convention pour 3 ans.

- Subventions : Madame le Maire fait part de la demande de subvention de la chambre des métiers pour aide à l'apprentissage, le prix de revient d'une semaine de formation étant de 50 € par apprentis. Le Conseil donne son accord pour verser une subvention de 90 € à la chambre des métiers de l'artisanat du Nord.

Réunion du 14 février 2008 :

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M.Michel DHONDT, M.Daniel BOUCHEZ, M.André BEAURY, M.Géric BEAUMONT, Mme Christelle COPIN, Mme Monique VASTESAEGER, M. André GABEZ, M.Didier DUEE, M.Marie-Paule DROISSART, M.Jean-Claude LOHEZ, M.Jean LEGROS, M.Guy DUSART,

Absent excusé ; M.Joël JOSEPH.

Délibérations :

- PLU : Madame le Maire présente au Conseil Municipal la modification du PLU et lui demande son approbation quant aux modifications apportées : actualisation du règlement selon réforme du Code de l'urbanisme en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2007.
- Correction de dispositions inutilement contraignantes
- Amélioration de la rédaction.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications apportées.

- Madame le Maire propose au Conseil de renouveler la demande de subvention pour les travaux de Chorette, Trinquette et rue du Bois auprès de la préfecture au titre de la DGE 2008. Le Conseil donne son accord de même Madame le Maire propose de renouveler la demande de fonds de concours pour les mêmes travaux auprès de la CAPH. Le Conseil donne son accord.

Mme le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'élire une commission d'appel d'offres au sein du Conseil pour la passation des marchés publics.

Le Conseil procède à l'élection à la représentation proportionnelle la seule liste en présence obtient l'unanimité des suffrages.

Sont donc élus :

M. DHONDT Michel	membre titulaire	13 voix	
M. DUSART Guy	«	«	13 voix
M. LEGROS Jean	«	«	13 voix
M. BEAURY André	membre suppléant	13 voix	
M. BEAUMONT Géric	«	«	13 voix
Mme COPIN Christelle	«	«	13 voix

Mme le Maire fait part de la demande d'adhésion au SIDEN de la commune de Noreuil (Pas de Calais) pour la compétence I, le Conseil Accepte à l'unanimité.

Mme le Maire demande l'avis du Conseil sur le projet de programme local de l'habitat de la CAPH et leur accord pour la transmission de ce projet. Le Conseil donne un avis favorable.

Mme le Maire fait part de la demande de subvention de la Croix Rouge pour l'achat d'un camion, le conseil donne son accord pour une subvention de 150 € à prévoir au Budget Primitif.

Concernant la demande de subvention des restos du cœur, le Conseil donne un accord de principe.

Mme le Maire fait part de la demande de M.BOUCHEZ Nicolas d'un local pour que son association puisse effectuer des formations aux gestes de 1^{er} secours.

Réunion du 4 mars 2008 :

Présents : Mme E. GUISLAIN, M.Guy DUSART, M.Jean-Claude LOHEZ, M.Didier DUEE, M.André GABEZ, Mme Monique VASTESAEGER, Mme Christelle COPIN, M.Géric BEAUMONT, M.André BEAURY, M.Daniel BOUCHEZ, M.Joël JOSEPH, M.Michel DHONDT, Mme Marie Paule DROISSART.

Absent : M.Jean LEGROS

Délibérations : Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis du 20 février 2008 et celle du 27 février 2008 le marché d'aménagement de la rue de Chorette a été attribué à la Sté BILLON à Somain pour un montant HT de 442 723,88 €.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché public concerné. Après en avoir délibéré le Conseil autorise le Maire à signer le marché.

- Concernant le financement des travaux rue de Chorette Mme le Maire demande l'avis du Conseil. Le Conseil propose de contacter 3 banques sur une base de 200 000€ d'emprunt.
- Mme le Maire fait part de la réponse de Me Gadeyne concernant le Fort de Maulde : pas d'intervention possible faute d'argent et de ce fait la liquidation va être prononcée.
- Courrier de M.CABY Fernand concernant le remplacement du schiste de son trottoir par du macadam. A voir lors des prochains travaux prévus rue de Chorette et Trinquette.
- Suite au dernier Conseil d'école Mme le Maire rappelle au Conseil la demande de Mme Hooghe d'une participation de la Mairie pour un spectacle de marionnettes non subventionné par la Conseil Général mais moins cher que ceux subventionnés. Le Conseil décide de voter pour la totalité du montant ou une partie.

8 votes pour la totalité – 5 abstentions – La Mairie subventionnera le spectacle prévu d'un montant de 380 €.

Réunion du 15 mars 2008 :

Procès verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des Adjoints :

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, Mme Monique VASTESAEGER, M.Michel DHONDT, M.Joël JOSEPH, M.Daniel BOUCHEZ, M.André BEAURY, M.Géric BEAUMONT, M.Jean-François HOURDEAU, M. André GABEZ, M.Claude BONDROIT, Mme Marie-Paule DROISSART, M.Jean -Claude LOHEZ, M.Jean LEGROS, M.Guy DUSART. Mme COPIN Christelle.

Le Conseil Municipal élu à la suite des opérations de vote du 9 mars 2008 a été dûment convoqué le 10 mars 2008 aux fins de désigner conformément à la loi : le Maire, le nombre d'adjoints et les adjoints. L'élection du Maire et des Adjoints aura lieu lors de la réunion du 15 mars 2008 au scrutin secret à la majorité absolue.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme GUISLAIN Evelyne qui a déclaré les membres du Conseil Municipal ci-dessous et élus lors du scrutin du 9 mars 2008 installés dans leurs fonctions.

M.Joël JOSEPH	441	voix
M.André GABEZ	440	«
M.André BEAURY	429	«
M.Daniel BOUCHEZ	428	«
Mme Christelle COPIN	427	«
M.Claude BONDROIT	424	«
M.Michel DHONDT	423	«
Mme Evelyne GUISLAIN	422	«
M.Jean-Claude LOHEZ	410	«
Mme Marie-Paule DROISSART	408	«
M.Jean-François HOURDEAU	408	«
Mme Monique VASTESAEGER	396	«
M.Jean LEGROS	393	«
M.Guy DUSART	391	«
M.BEAUMONT Géric	390	«

M.DHONDT Michel est élu 2^{ème} Adjoint

Election du 3^{ème} Adjoint

Candidats : M.BEAURY André, M.GABEZ André, M.HOURDEAU Jean-François, Mme VASTESAEGER Monique.

1^{er} tour

Votants :	15	
Nuls :	1	
Exprimés :	14	Majorité absolue : 8
BEAURY André :	6 voix	
GABEZ André :	5 voix	
HOURDEAU Jean-François :	2 voix	
VASTESAEGER Monique :	1 voix	Pas de majorité

2^{ème} tour

Votants :	15	
Nuls :	0	
Exprimés :	15	Majorité absolue : 8
BEAURY André :	6 voix	
GABEZ André :	5 voix	
HOURDEAU Jean-François :	3 voix	
VASTESAEGER Monique :	1 voix	Pas de majorité absolue

3^{ème} tour

Votants :	15	
Nuls :	0	
Exprimés :	15	Majorité relative
BEAURY André :	6 voix	
GABEZ André :	7 voix	
HOURDEAU Jean-François :	1 voix	
VASTESAEGER Monique :	1 voix	M.GABEZ André est élu 3 ^{ème} Adjoint

Election du 4^{ème} Adjoint

Candidats : BEAUMONT Géric, BEAURY André, BOUCHEZ Daniel, HOURDEAU Jean-François, VASTESAEGER Monique.

1^{er} tour

Votants :	15	
Nuls :	1	
Exprimés :	14	Majorité absolue : 8
BEAUMONT Géric :	2 voix	
BEAURY André :	6 voix	
BOUCHEZ Daniel :	2 voix	
HOURDEAU Jean-François :	2 voix	
VASTESAEGER Monique :	2 voix	Pas de majorité absolue

2^{ème} tour

Votants :	15	
Nuls :	0	
Exprimés :	15	Majorité absolue : 8
BEAUMONT Géric :	2 voix	
BEAURY André :	8 voix	
BOUCHEZ Daniel :	1 voix	
HOURDEAU Jean-François :	2 voix	
VASTESAEGER Monique :	2 voix	M.BEAURY André est élu 4 ^{ème} Adjoint

Réunion du 20 mars 2008

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M.LOHEZ Jean-Claude, M.DHONDT Michel, M.JOSEPH Joël, M.BOUCHEZ Daniel, M.BEAURY André, M.HOURDEAU Jean-François, M. BEAUMONT Géric, Mme VASTESAEGER Monique, M.GABEZ André, M. BONDROIT Claude, M.LEGROS Jean, Mme DROISSART Marie-Paule, M.DUSART Guy.

Absente excusée : Mme COPIN Christelle

Mise en place des commissions : Le Conseil municipal élit les membres des différentes commissions comme suit :

BUDGET-FINANCES

DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

REPRESENTATION DU MAIRE

GUISLAIN Evelyne

LEGROS Jean – Adjoint

BEAUMONT Géric – Conseiller délégué

DHONDT Michel – BOUCHEZ Daniel

JOSEPH Joël – BEAURY André

TRAVAUX

TRAVAUX AGRICOLES

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

GUISLAIN Evelyne

DHONDT Michel Adjoint

JOSEPH Joël Conseiller Délégué

COPIN Christelle – BEAUMONT Géric

DUSART Guy – BONDROIT Claude

FETES CEREMONIES

MANIFESTATIONS CULTURELLES

VIE ASSOCIATIVE – SPORTIVE

JEUNESSE – SECURITE

GUISLAIN Evelyne

GABEZ André – Adjoint

HOURDEAU Jean-François Conseiller Délégué

BONDROIT Claude – JOSEPH Joël

DHONDT Michel – BEAURY André

AFFAIRES SCOLAIRES

C.L.S.H. – AIDE SOCIALE

INFORMATION

GUISLAIN Evelyne

BEAURY André – Adjoint

LOHEZ Jean-Claude – Conseiller Délégué

COPIN Christelle – GABEZ André

BONDROIT Claude – HOURDEAU Jean-François

C.C.A.S.

Evelyne GUISLAIN

COPIN Christelle – JOSEPH Joël

LOHEZ Jean-Claude – DROISSART Marie Paule

Le Conseil Municipal élit également les délégués à la CAPH et aux différents syndicats auxquels la commune adhère :

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PORTE DU HAINAUT - CAPH**

GUISLAIN Evelyne Déléguée Titulaire
LEGROS Jean – Délégué Suppléant

RELAIS INTERCOMMUNAL PETITE ENFANCE SCARPE ESCAUT –(R.I.P.E.S.E)

HOURDEAU Jean-François Délégué Titulaire
LOHEZ Jean-Claude Délégué Titulaire

**INSTANCE LOCALE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE
I.L.C.G.**

GUISLAIN Evelyne Déléguée Titulaire
COPIN Christelle Déléguée suppléante

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
S.I.V.O.M.**

GUISLAIN Evelyne
BONDROIT Claude Délégué Titulaire
LEGROS Jean Délégué Titulaire
COPIN Christelle – Déléguée Suppléante
LOHEZ Jean-Claude – Délégué Suppléant

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LA BASSE VALLEE
DE L'ESCAUT ET DE LA SCARPE.(SIEBVES)**

GUISLAIN Evelyne Déléguée titulaire
DHONDT Michel Délégué Titulaire

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE
ET DE GAZ DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.(SIDEGAV)**

LEGROS Jean Délégué Titulaire
DHONDT Michel Délégué Titulaire
GABEZ André Délégué suppléant

PARC NATUREL

BEAURY André Délégué titulaire
LEGROS Jean Délégué titulaire

**SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT HYDROLIQUE DE LA VALLEE DE LA
SCARPE ET DU BAS ESCAUT.(SMAHVSBE)**

DUSART Guy Délégué Titulaire
BEAUMONT Géric Délégué Titulaire

SIDEN – SIAN
GUISLAIN Evelyne

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CENTRE
AQUATIQUE.(SIVUCA)**
GUISLAIN Evelyne – Déléguée Titulaire
BEAURY André – Délégué suppléant

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES
GUISLAIN Evelyne
DHONDT Michel Délégué Titulaire
LEGROS Jean – Délégué Titulaire
JOSEPH Joël – Délégué Titulaire
GABEZ André – Délégué suppléant
BONDROIT Claude – Délégué Suppléant
BEAUMONT Géric – Délégué Suppléant

REPRESENTANT DEFENSE
LEGROS Jean

TRANSFERTS DE CHARGES –CAPH
DHONDT Michel - Délégué Titulaire
LEGROS Jean – Délégué Suppléant

Délibérations :

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer l'indemnité du Maire et des adjoints :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de garder le taux maximal de 31 % de l'I.B. 1015 au Maire et de 8.25 % de l'I.B. 1015 aux Adjoints.

Mme le Maire rappelle au Conseil que le Code des collectivités territoriales lui permet de déléguer certaines de ses compétences :

Le Conseil décide de confier au Maire la délégation de prendre toute décision concernant la préparation la passation l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services sans formalités préalables.

Questions Diverses : Course et randonnée pédestre le 8 juin 2008 organisée par la F.F.A. « Les chemins de l'Europe » (de Tournai à Saint Amand),

Réunion d'adjoints(et conseillers intéressés par l'ordre du jour) tous les 15 jours.

Réunion du 10 avril 2008

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M.Jean LEGROS, Mme Marie Paule DROISSART, M. Michel DHONDT, M.Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, M.André BEAURY, M.Jean-François HOURDEAU, Mme Christelle COPIN, M. Géric BEAUMONT, M.André GABEZ, M. Claude BONDROIT, M. Jean-Claude LOHEZ.

Absents : M. Monique VASTESAEGER (Procuration à M.BEAURY André) M. Guy DUSART

Délibérations :

Le Compte administratif présenté par M.LEGROS est voté à l'unanimité : pour 14 voix - contre 0- Abstentions : 0

Le compte de Gestion présenté par Mme le Maire est voté à l'unanimité 14 voix pour ;

Le résultat d'affectation sera repris comme suit au Budget Primitif 2008

Compte 1068 couverture des restes à réaliser 221 500 €

Compte 110 report à nouveau 30 309.56 €

M. LEGROS présente le Budget Primitif préparé par la commission de finances.

Le Conseil vote le Budget Primitif à l'unanimité 14 voix pour.

Subvention : Demande de subvention de cocagne (relai des restos du cœur)

Subvention du 150 € prévue au B.P.

Questions diverses : Projet d'implantation d'un espace numérique par la CAPH il faut prévoir l'emplacement et les coûts engendrés.

Création du poste d'animateur car encore poste d'auxiliaire depuis 4 ans. Le Conseil donne son accord, voir si il est nécessaire de faire un concours ou une annonce.

Réunion du 14 mai 2008

Présents : Mme. Evelyne GUISLAIN, M. Jean LEGROS, M. Michel DHONDT, M. André BEAURY, M. GABEZ André, M. Claude BONDROIT, M. Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, M. Jean-François HOURDEAU, M. Géric BEAUMONT, Mme Christelle COPIN, Mme VASTESAEGER Monique.

Absent excusés : M. Jean-Claude LOHEZ, M. Guy DUSART

Absente : Mme Marie Paule DROISSART.

Délibérations : Emprunt travaux chorette :

Mme le Maire demande l'accord du conseil municipal pour recourir à l'emprunt proposé par DEXIA et pour signer le contrat de prêt. Le Conseil après avoir étudié les termes du contrat donne son accord.

Questions diverses : Mme le Maire informe le Conseil de la question posée par Mme Sobry du Parc concernant la reprise éventuelle du commerce de M. DUJARDIN. Le Conseil n'est pas favorable à ce projet étant donné la proximité de commerces et grandes surfaces ; (Mortagne et St Amand).

Mme le Maire fait part au Conseil du courrier de M. Pauquet Jean concernant les fossés de la rue de Chorette qui n'ont pu être curés et qui seraient pollués. Le conseil propose de voir avec le SIAN si tous les riverains sont raccordés au tout à l'égout ou s'il y a encore des déversements dans les fossés et de revoir avec le SMAHBVSBE (Syndicat Mixte Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas Escaut) les solutions possibles.

Mme le Maire informe le Conseil de la proposition reçue pour le columbarium. Le Conseil opte pour un monument circulaire de huit places et pour une stèle.

Informations : Pose de la plaque commémorative Lucien VASTESAEGER au plateau sportif.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAÏQUE

L'amicale Laïque va souffler ses trente bougies, et accueille la nouvelle directrice de l'école Marcel Dhote : Mme Stéphanie TERRIER.

Crée en décembre 1977, 1^{er} Président M. Guy Guislain, l'Amicale laïque poursuit sans relâche ses objectifs ;

Elle aide l'équipe pédagogique qui œuvre à l'école Macel Dhot, par des achats de matériels, la distribution de livres aux enfants ou encore l'achat de calculatrices pour celles et ceux qui entrent au collège. Il arrive également d'organiser une sortie scolaire ou un spectacle pour Noël. Depuis 1987 plusieurs présidents se sont succédé : Guy GUISLAIN, Nicole Bouchez, Xavier Cools, Nathalie Grabowski et depuis 2004 Claude Bondroit.

Durant ses trente années d'existence, l'Amicale Laïque, grâce aux animateurs bénévoles, a mis en place la fête des écoles, la fête de Noël, une activité cross country, une section de tennis de table, un club informatique mais aussi un emploi aidé pour l'école.

Elle participe également à l'organisation des Parcours du cœur. Aujourd'hui, les animateurs bénévoles se raréfient et l'Amicale Laïque doit s'adapter en permanence. C'est ainsi qu'avec les traditionnelles fêtes des écoles et de Noël, l'amicale organise désormais une soirée jeune, sans alcool et sous la surveillance des adultes. Des repas familiaux sont également organisés à la salle des fêtes afin de rassembler enfants et parents. Une action « pâtisserie » a été organisée pour la fête des Mères. Parfois, les bénévoles organisent un loto ou une soirée carnaval.

Deux nouveautés : le 14 septembre, un après midi sixties sera organisé à la salle des fêtes avec la formation Chag et Cie et à Pâques une chasse à l'œuf.

Les membres actifs qui entourent Claude Bondroit, sont Jean-Claude Lohez, Sabine Vanstraceele, Claire Depelchin, Bénédicte Rémy-Pagliaroli, André Beaury, Bérangère Bergno. A l'automne le bureau sera renouvelé lors de l'assemblée générale.

Les bénévoles et les animateurs peuvent se rapprocher de Claude Bondroit, les bonnes volontés étant toujours les bienvenues.

Source : Article La Voix du Nord du 07.08.2008



RETRAITES, FUTURS RETRAITES

Aujourd'hui, les retraités souhaitent maintenir leur condition physique et repousser le plus tard possible les effets du vieillissement.

Créé pour des personnes de plus de 50 ans, le **L.A.R.S.** (Loisirs, Activités des Retraités Sportifs) vous propose de venir marcher pour des randonnées.



- Le lundi matin à 9h30 : **marche** de 6 km.
- Le mardi après-midi à 14h30 : rendez-vous à la salle des fêtes de Wandignies Hamage pour du **tennis de table**.
- Le jeudi après-midi à 14h30 : à la salle des fêtes de Maulde, **gymnastique maintien en forme**.
- Le vendredi après-midi à 14h30 : **marche** de 8 à 10 km.

Vous vous retrouverez dans un cadre amical et une ambiance de convivialité.

POUR MIEUX VIVRE VOTRE RETRAITE : REJOIGNEZ-NOUS !

L.A.R.S.

Loisirs, Activités des Retraités Sportifs
1022, Grand'rue
59158 MAULDE

Pour tous renseignements, téléphoner à Mme Christine Ratajczak au 03 27 26 87 13



NEW TEAM

Notre effectif est de dix huit coureurs pour cette saison. A ce jour le bilan est satisfaisant puisque nous comptabilisons 30 victoires et 56 places d'honneur.

Ronan CORNU qui court en minimes, est sans nul doute notre petit champion.

A lui seul il totalise 18 succès et il a conservé ses Titres de Champion Départemental Nord ainsi que celui de Champion Régional Nord Pas De Calais.

David MEYS, cadet, a obtenu 5 victoires et est Vice Champion du Nord. A sa demande il est monté en 3^{ème} catégorie. Il a participé au Championnat de France le 12 Juillet à FRANCHELINS (01).

Au terme d'un sprint massif pour le titre, il termine à la 11^{ème} place de ce championnat sur soixante dix participants.

Fabrice CALCUS, 3^{ème} catégorie comptabilise 3 victoires. Il est monté en 2^{ème} catégorie.

Larry CORNU, 1^{ère} catégorie, a obtenu 2 victoires.

Jessy CORNU, 2^{ème} catégorie, et Leeroy RUDIER, cadet, ont obtenu 1 victoire.

A noter que Pascal HAIDON, 1^{ère} catégorie, est monté sur la 3^{ème} marche du podium lors des Championnats du Nord.

La saison se termine début octobre et d'ici là nous espérons que d'autres victoires viendront étoffer le palmarès des coureurs.

Depuis le 1^{er} Septembre, deux coureurs Mauldois font parti de notre effectif. Il s'agit de Loïc CAPELLE, 1^{ère} catégorie et Jean Stéphane MUSIALIK, 3^{ème} catégorie.

Vous aurez l'occasion de voir l'ensemble de l'équipe lors du 2^{ème} Prix Lucien VASTESAEGER, le 28 Septembre. Nous comptons sur vous pour les encourager !

Toute l'équipe et moi-même remercions tous nos sponsors officiels, Mme Le Maire et le conseil municipal ainsi que tous nos partenaires pour l'aide financière qu'ils nous apportent et pour la confiance qu'ils portent au club.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les dates et lieux des courses, voir les résultats de l'équipe ainsi que les reportages photos des épreuves, rendez vous sur le site :

www.newteam59158.skyblog.com

Le Président,
Mr GABEZ André

New Team



Saison 2008



Le 1^{er} Juillet, Ronan CORNU conserve son titre de Champion Du Nord



David, Pascal et Ronan nos trois coureurs qui sont montés sur le podium



Le 8 Juillet à WALLERS, Ronan conserve son Titre de Champion Régional Nord Pas De Calais



Le 21 Juin, à FLINES victoire de David MEYS et de Larry CORNU, qui dédie sa victoire à Lucien



Le 22 Juin, à MAULDE victoire de Ronan CORNU et de Fabrice CALCUS



Le 3 Août, à VIEUX CONDE victoire de Ronan et Fabrice

Sports Et Loisirs

Comme les années précédentes, le bilan de cette année 2008 est satisfaisant.

Notre repas du 15 Mars à une fois de plus connu un vif succès et pour cela je tiens à remercier toutes les personnes présentes mais aussi celles qui ont commandé des repas à emporter pour leur soutien. Ils ont tous contribué à la réussite de ce repas et ça nous fait plaisir de voir autant de monde.

Le 22 Juin c'est déroulé notre 3^{ème} Prix UFOLEP qui a lui aussi connu un très grand succès. 221 coureurs avaient répondu présent. Du jamais vu à Maulde ! De plus la météo était de la partie.

Nous avons assisté à de très belles bagarres pour les victoires.

Ronan CORNU et Fabrice CALCUS, deux coureurs du club local ont remporté l'épreuve dans leur catégorie.

Je remercie Mme Le Maire, Mauld'Joie, Mme Caby, ainsi que nos fidèles sponsors pour l'aide financière qu'ils nous apportent.

Merci également au personnel communal ainsi que les membres de l'association et les bénévoles qui travaillent à mes côtés.

Sans toutes ces personnes nous ne pourrions pas organiser nos épreuves.

Merci à vous, Mauldoises et Mauldois pour votre soutien et l'accueil que vous réservez à nos vendeurs de programme.

Je tiens à remercier une nouvelle fois Mme Le Maire mais aussi tous les membres du conseil municipal pour l'hommage qu'ils ont rendu à notre ancien président.

En effet, le 21 Juin a eu lieu l'inauguration du plateau sportif qui porte désormais le nom « Plateau Sportif Lucien VASTESAEGER ». Une stèle et une plaque commémorative y ont été installées sous la présence de la famille et de nombreuses personnalités.

Pour terminer, je vous donne rendez vous le 28 Septembre pour le 2^{ème} Prix Lucien VASTESAEGER ainsi que le 15 Novembre à l'occasion de notre souper dansant.

**Le Président,
Mr André GABEZ**



Le 21 Juin, inauguration de la plaque commémorative



Les coureurs du club local ont tenu à être présents

Club A R L Mauldois



un club qui cultive l'amitié

Nous avons nos rendez-vous chaque mardi de 14 h à 18 h ... pour le scrabble – la belote – la manille – le jeu 'de bidet' et la pétanque ... (par beau temps).

► Mais aussi d'autres rendez-vous et sorties tout au long de l'année dont voici un aperçu que le club offre à ses adhérents. ► Pour bénéficier des avantages ... il faut un minimum de 25 présences sur l'année à 'nos rendez-vous du mardi'

► Le financement ou la participation financière correspond principalement à la redistribution des bénéfices des recettes du mardi

- le 08 janvier 2008 – dégustation de la galette des rois ... accompagnée d'un pétillant
- le 15 janvier 2008 – Assemblée Générale
- le 27 janvier 2008 – Croisière sur la Seine et repas spectacle au 'LIDO' à Paris
- le 05 février 2008 – nous fêtons le mardi gras (crêpes de Christiane, Evelyne et Danièle)
- le 10 février 2008 – une délégation assiste au repas du club du Rosult
- le 24 février 2008 – une délégation assiste au repas paroissial
- le 02 mars 2008 – repas du club et fête des Grand' mères (salle des fêtes)
- le 30 mars 2008 – repas dansant salle Lemaître sur invitation du club 'AMANDA'
- le 15 avril 2008 – séance de cinéma « Bienvenue chez les ch'tis » à 16 h (avec un prix de groupe pour nos adhérents)
- le 23 avril 2008 – sortie à Bruxelles (les serres de Laeken + Atomium)
- le 27 avril 2008 – une délégation assiste au repas du club de Lecelles
- le 27 mai 2008 – nous fêtons les mamans (nous offrons des fleurs)
- le 17 juin 2008 – nous fêtons les papas (nous offrons une 'bonne bouteille')
- le 23 juin 2008 – nous étions nombreux aux 'Moules – Frites' proposé par le café 'Chez Bernard' à l'occasion de la ducasse de Maulde
- le 20 juillet 2008 – fête du club Mauldois et toujours le même succès (salle des fêtes)
- le 26 juillet 2008 – sortie 'journée à la mer' OSTENDE (gratuit pour 'les fidèles')
- le 11 septembre 2008 – dès 14 h et sur invitation de nos amis de Brunehaut :
Thé dansant à Lesdain animé par le duo 'Stevy'
- le 17 septembre 2008 – le club se déplace à Douchy (sur invitation de la Porte du Hainaut) pour un spectacle de danses folkloriques (gratuit pour nos adhérents).
- le 12 octobre 2008 – repas du club (salle des fêtes)
- le 18 octobre 2008 (en projet) – visite de la ville de Laon en petit train et repas dansant 'aux Michettes' à Coucy le Château.
- le 25 novembre 2008 – nous assisterons à un spectacle au Pasino 'les Princes de l'Opérette' (avec un prix de groupe).
- Le 13 décembre 2008 – nous assisterons à un autre spectacle au Pasino 'le Cirque de Moscou sur glace' (également avec un prix de groupe)
- le 21 décembre 2008 – repas du club (gratuit pour 'les fidèles du mardi') avec distribution de la coquille de Noël à tous nos adhérents.

► Notre association ne manque pas de répondre 'présent' aux différentes manifestations locales ... Alors ! à bientôt.

SAPEURS POMPIERS

Toute personne souhaitant devenir Sapeur Pompier Volontaire est priée de se manifester au plus vite. Un recrutement est actuellement en cours, les dossiers de candidatures sont à remettre dûment complétés pour au plus tard le 15 octobre 2008. Ceci auprès du Sergent Chef HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80 (personnel) ou au 03/27/26/89/97 (CIS MAULDE)

Le Chef de Centre
Sergent Chef HOURDEAU Jean François

COMITE Mauld'Joie

Nous voici arrivés aux festivités du dernier trimestre de l'année. Je me permets de faire un bref bilan des festivités qui ont eu lieu depuis le début de l'année.

J'aimerais adresser tous mes remerciements aux personnes bénévoles qui ont œuvré à mes côtés afin de préparer, réaliser et clôturer les différentes festivités. En effet, on constate souvent l'énergie nécessaire à fournir pendant une festivité par compte tout ce qui est masqué (préparatif, démontage, rangement et analyse) restent souvent dans l'ombre. Je tiens une seconde fois à saluer les différentes personnes qui se reconnaîtront au travers de cet article pour l'aide apportée en nous rejoignant cette année et notamment durant le mois de juillet.

- Tout d'abord le 18^{ème} loto a eu lieu le 10 février. Il a une fois de plus rassemblé un bon nombre d'adeptes.
- Suivi par la réunion de jardinage la semaine suivante organisée par les jardiniers de France et notre ami Jules LELEUX, représentant local qui s'est occupé de la traditionnelle tombola.
- Le dimanche 27 avril, a eu lieu la 21^{ème} foire artisanale qui a une fois de plus connu un vif succès aussi bien en nombre d'exposants qu'en visiteurs. Le midi, le groupe « IRISH GUNGUETTE » est venu animer le concert apéritif. Le tout sous un temps qui était au rendez vous.
- Le 4^{ème} Week-end de juin, les festivités de la ducasse ont débuté le samedi midi par le traditionnel concours de pétanque suivi comme annoncé en janvier de la fête de la musique.
Le dimanche, la clôture du weekend a été orchestrée par le concert de l'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs sous la direction de Messieurs Daniel RIBAUCOURT et Jean-Luc KRUPCZYK qui sont toujours aussi performants.
- Le mois de juillet fut comme les années précédentes très riches avec des festivités organisées par les sections « Festymauld' » et le centre aéré. L'ouverture de ces festivités a eu lieu le 13 juillet au matin avec la brocante préparée et gérée par Franck et Patrick. Elle a rassemblé plus de 80 exposants et a encore généré des allées et venues comme l'année dernière dans les rues Basse Fosse et du Bois.
L'après midi, chacun a eu le plaisir de pouvoir s'initier au tir à l'arc. Ceci grâce aux membres de l'association des « Archers de Saint Amand »



Le soir, le concours de vélos fleuris a permis aux enfants et parents de révéler leurs talents.

A ensuite eu lieu la retraite aux flambeaux, dans les rues du village. Il a été très agréable de constater le nombre de personnes qui se sont jointes au défilé lors du passage devant leur habitation. Pendant ce temps, les membres du comité s'attachaient à mettre sur pied un KARAOKE improvisé en dernière minute qui permettait de remplacer le bal de la basse fosse.

A minuit, nous avons pu apprécier le feu d'artifice qui nous émerveille de plus en plus.

Le 14 juillet, eu lieu le défilé suivi du repas campagnard préparé par notre traiteur local Jeanine et Jean Claude.

L'après midi ont eu lieu les traditionnels Jeux Inter Associations qui furent cette année remportés par l'équipe des Sapeurs Pompiers de Maulde. Ils hébergent donc le TROPHÉE détenu par l'équipe des FLINOIS depuis l'an dernier. Les jeux étaient cette année :

- Tir à l'arc ;
- Garçon de café ;
- Aqua foot ;
- Course de ballots de paille ;
- Lancé d'œuf.

En clôture de ces deux jours, un lâché de ballon a eu lieu. Les participants dont le carton est revenu seront récompensés le 11 novembre.

- Le 18 juillet, le feu de camp du centre aéré a été organisé par l'équipe de moniteurs du centre dirigé par Marjorie. A cette occasion, une kermesse fut organisée ainsi que des chants autour du feu.
- Le 25 juillet, une fête de clôture du centre aéré prenait place avec la représentation de diverses danses qui ont été apprises aux enfants durant les semaines précédentes par les moniteurs. Cette soirée a aussi permis aux parents, familles et amis des enfants fréquentant le centre de découvrir les diverses activités pratiquées ou objets confectionnés durant ce mois de juillet.

Le dimanche 27 a été le moment destiné aux nombreux bénévoles afin qu'ils se retrouvent afin de passer une agréable journée de détente et clôturer ces festivités de juillet.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré directement ou indirectement afin que ces festivités se déroulent dans de bonnes conditions et ceci sans oublier toutes les préparations.

Festivités à venir :

- Le dimanche 19 octobre, 20^{ème} concert d'automne
- Le dimanche 14 décembre, le Marché de Noël qui devrait avoir lieu à Bruxelles avec comme l'an dernier une visite qui reste indéterminée à ce jour.
- Le réveillon de la Saint Sylvestre, est lui aussi reconduit mais est cependant réservé aux membres et bénévoles du comité Mauld'Joie.
- Tous les mois, le CIMEA :

Le cinéma a repris ce jeudi 18 septembre et a lieu tous les mois. Les séances sont projetées par Cinélique et gérées par Messieurs André BEAURY et Didier DUEE.

Merci à ces personnes pour la bonne organisation des séances.





Amicale des Sapeurs Pompiers de Flines Maulde Mortagne

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 01 janvier 2007, nous nous sommes regroupés avec les centres de Mortagne du Nord et Flines lez Mortagne. Suite à ça, nous avons créé une amicale afin de resserrer les liens entre pompiers, et pouvoir organiser des festivités dans les différents villages de notre secteur.

Nous essayons d'organiser tout au long de l'année des festivités de manière à pouvoir récupérer un peu d'argent pour payer en grande partie nos assurances annuelles qui nous couvre en cas d'accident en service commandé.

C'est pour cela que nous avons besoin de vous tous pour nous aider en venant nous voir lors de nos festivités !

Voici le détail des festivités organisées tout au long de cette année :

- * le **27 avril** nous avons organisé notre 2^{ème} porte ouverte
- * le **24 mai**, 2^{ème} tournoi de foot au stade de Flines lez Mortagne
- * le **13 juillet** un aqua foot pompier
- * le **14 juillet** nous avons participé aux jeux inter associations
- * les **27 et 28 septembre** Moules/frites
- * le **07 décembre** la sainte barbe notre patronne
- * le **28 décembre** arbre de Noël pour les enfants des pompiers



A partir du mois d'octobre, nous passerons chez vous afin de vous présenter notre calendrier 2009

Le comité



Devenez secouriste et sachez utiliser le défibrillateur

Venez passer votre diplôme de P.S.C.1
(prévention et secours civiques de niveau 1)

Durée de la formation : **10 heures**

Prix : **50 €** (âge minimum 12 ans)

Moniteur : **Nicolas Bouchez** uniquement par mail formationpsc1maulde@hotmail.fr

Envoyez un mail et vous recevrez une fiche d'inscription à remplir et à renvoyer

Ou pour avoir des informations complémentaires n'hésitez pas à le demander

Dans le bac " BRONZE ",
réserve aux ordures ménagères
(incinérées à l'usine de Douchy-les-Mines),
nous vous remercions de

NE PAS METTRE LES DÉCHETS SUIVANTS :

- Pas de déchets verts :

(Ils contiennent plus de 90 % d'eau, leur incinération ne produit pas d'énergie, coûte cher et les éléments fertilisants qu'ils contiennent sont perdus).

Il faut donc les déposer en déchetterie pour le compostage industriel ou les composter à domicile afin de les transformer en terreau pour votre jardin (fleurs, pelouse, potager...)

- Pas de produits toxiques :

Pots de peinture, produits chimiques, piles, ampoules, néons ...

(Ces déchets très dangereux doivent être regroupés en déchetterie pour être traités en centre spécialisé).

- Pas de déchets électriques et électroniques :

Cafetière, radio, fer à repasser, téléphone ...

(Interdits dans les ordures ménagères par le décret du 20 juillet 2005, ces déchets toxiques doivent être démontés en centre spécialisé pour être recyclés et revalorisés. Vous devez les déposer en déchetterie ou les faire reprendre par les magasins lors de l'achat d'un produit neuf).

- Pas de gravats, pas de tôle fibrociment ...

Ces efforts nous permettront de garder à 0 %, (zéro euro)
la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
sur le territoire de La Porte du Hainaut.

POINT INFO DÉCHETS - N° Vert : 0800 775 537
(appel gratuit depuis un poste fixe)



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Un nouveau bac pour vos Ordures Ménagères

Ce bac, couleur bronze, est **réserve**
aux déchets non recyclables, notamment :

- Restes de repas, épluchures ...
(ou au composteur)
 - Barquettes en polystyrène,
 - Emballages sales et gras
 - Pots de yaourt ...
 - Bouteilles d'huile (plastique)
- (Les matières grasses nuisent au recyclage)



- Emballages plastique
- Blisters, sacs-plastique,
- Barquettes avec restes,
- Couches-culotte



- Pots de fleurs,
- Miroirs,
- Vaisselles



Bac "bronze"



- Déchets toxiques
 - Déchets électriques
 - Piles
 - Ampoules, néons
- Déchetterie
-
- Déchets verts
- Déchetterie ou compostage à domicile (voir détails au verso)



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération